

COMMENT ADRESSER UNE DEMANDE ?

Professionnels ou proches, vous pouvez prendre contact directement avec la CPA de votre région.

- **Consultation psychologique pour les proches aidants (CPA)**
c/o Centre Ambulatoire de Psychiatrie de l'Age Avancé (CAPAA)
Chemin de Mont-Paisible 16 – 1011 Lausanne
Permanence téléphonique
du lu au ve de 8h à 12h et de 14h à 17h: 021 314 01 65
Fax: 021 314 29 95
Email: cpa-supaa.centre@chuv.ch
- **Consultation psychologique pour les proches aidants (CPA)**
c/o Centre Mémoire de l'Est Vaudois (CMEV)
Rue du Lac 92 – 1815 Clarens
Permanence téléphonique
du lu au ve de 8h à 18h: 021 983 25 70
Fax: 021 983 25 78
Email: cpa@nant.ch
www.reseau-sante-haut-leman.ch
- **Consultation psychologique pour les proches aidants (CPA)**
c/o Centre Mémoire de La Côte
Hôpital d'Aubonne
Rue de Trévelin 67 – 1170 Aubonne
Permanence téléphonique
lu, ma et je de 8h à 17h
me de 8h à 12h: 021 821 42 20
Fax 021 821 42 21
www.reseau-sante-lacote.ch
- **Consultation psychologique pour les proches aidants (CPA)**
Réseau Santé Nord Broye
Rue des Moulins 38 – 1400 Yverdon-les-Bains
Permanence téléphonique du lu au ve de 8h à 12h
et de 13h30 à 17h: 024 424 11 00
Fax: 024 424 11 09
Email: cpa@rsnb.ch
www.reseau-sante-nord-broye.ch



MALADIE D'ALZHEIMER, TROUBLES DE LA MÉMOIRE OU FORMES APPARENTÉES **CONSULTATION PSYCHOLOGIQUE POUR PROCHES AIDANTS (CPA)**

www.vd.ch/proches-aidants

QU'EST-CE QUE LA CPA ?

Une consultation destinée au soutien des proches de personnes souffrant de troubles de mémoire, d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée. Ses prestations sans coût pour les proches aidants s'étendent à toutes personnes concernées dans le canton. Elles sont assurées par des psychologues spécialisés dans le domaine, membres des équipes pluridisciplinaires de psychiatrie de l'âge avancé, qui collaborent avec les Centres Mémoire et les partenaires du réseau de soins (médecins traitants; intervenants à domicile; soignants en EMS).

POURQUOI UNE CONSULTATION SPÉCIALISÉE ?

Accompagner une personne souffrant de troubles de la mémoire, d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée est une expérience humaine riche et éprouvante. Tout au long de la maladie, l'entourage est confronté à des situations difficiles et à des changements douloureux. La CPA a pour mission de soutenir les proches, de les aider à mobiliser leurs ressources, de même qu'à reconnaître leurs limites. Elle propose des actions de sensibilisation et de formation aux partenaires du réseau.

À QUI S'ADRESSE LA CPA ?

A toute personne, famille ou proche aidant qui :

- souhaite accompagner ou prendre soin de la personne en difficulté,
- se sent fatigué, triste, inquiet ou démuni,
- cherche à améliorer la communication avec la personne malade ou à surmonter des tensions relationnelles au sujet de l'aide apportée.

Aux professionnels du réseau de soin qui :

- souhaitent améliorer leurs interventions auprès des personnes en difficulté et le soutien de leurs proches.

QUE PROPOSE LA CPA ?

Des entretiens individuels, de couple, de fratrie ou familiaux (qui peuvent associer au besoin, d'autres professionnels impliqués dans la situation) :

- du conseil
- du soutien
- une orientation

Des actions de sensibilisation, de formation et de supervision à tous les professionnels, institutions et organismes du réseau.

Le cadre et la durée des interventions se décident en commun en fonction de la problématique abordée.